

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
TENUE LE 17 SEPTEMBRE 2025 À 18H00
L'ÉCOLE FRANÇOIS-THIBAUT**

Personnes présentes :

Mesdames: Messieurs :

Natalie Arsenault
El Khayati Laklaili
Léa Bourdages Perrault
Jacynthe Boudreau
Arianne Cayouette
Vincent-Olivier Bastien
Josiane Rainville
Vikie Arsenault
Lucie Lamarre
Odrée Robichaud
Joanie Robichaud
Jean-Sébastien Babin
Mélanie Parent
Alexandra Bourget Lambert
Ulys Bourassa Cousin
Agathe Arsenault
Anne-Sophie Fremond
Pascale-Julie Leblanc
Amélie Bélanger
Nancy Audet

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'assemblée débute à 18 h 00.

Mme Natalie souhaite la bienvenue à tous les parents présents et procède à l'ouverture de la réunion.

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (D)

Mme Anne-Sophie Frémond, membre du conseil d'établissement, accepte la présidence et effectue la lecture de l'ordre du jour.

M. Vincent-Olivier Bastien accepte la prise de note.

Mme Léa Bourdages-Perreault propose l'adoption de l'ordre du jour tel que lu par Mme Anne-Sophie Frémond et appuyée par M. Vincent-Olivier Bastien.

3. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE SEPTEMBRE 2024 (D)

Mme Natalie survole le procès-verbal de l'assemblée générale du 20 septembre 2024.

Mme Joanie Robichaud en propose l'adoption appuyée par Mme Agathe Arsenault.

AGA-2025-2026-02 Adopté à l'unanimité.

4. INFORMATION DE LA DIRECTION

4.1 Présentation du personnel de l'école pour l'année 2025-2026.

La présentation du personnel est faite par Mme Natalie Arsenault avec la présentation numérique faite par le secrétariat.

4.2 Projet éducatif

Mme Natalie présente les grandes lignes du projet éducatif 2023-2027. Elle présente et explique le fonctionnement du code de vie ainsi que son application dans la vie des élèves.

5. PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL 2024-2025

Le rapport annuel est animé et présenté par la direction. Le mot de la présidente du conseil d'établissement est lu par Mme Anne-Sophie Fremond, présidente du CÉ en 2024-2025.

Le rapport est déposé à la suite de son adoption par le conseil d'établissement.

AGA-2025-2026-03 Adopté à l'unanimité.

6. ORGANISATION DES PARENTS PARTICIPANTS (O.P.P.)

Mme Natalie Arsenault fait une brève présentation des activités auxquelles les parents de l'O.P.P. ont participé en 2024-2025 : Halloween, Noël et danse de fin d'année, etc.

Elle encourage les parents à donner leur nom aux membres du C.É. lorsque celui sera élu.

7. FORMATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2025-2026 (D)

7.1 MODALITÉS D'ÉLECTION

Les modalités d'élections sont présentées. Il y aura des élections pour 3 postes de parents et une possibilité de parents substitués. Les mandats sont d'une durée de 2 ans. Advenant le cas où il y a plus de quatre candidatures et qu'aucun des candidats ne veuille être substitué, il y aura un vote. Chaque candidat doit être proposé et appuyé puis, une fois les mises en candidature terminées, la présidence d'élection demandera si les candidats veulent se présenter. Par la suite, le processus électoral aura lieu.

7.2 NOMINATION D'UN(E) PRÉSIDENT(E) D'ÉLECTION :

M. Vincent-Olivier Bastien propose Mme Anne-Sophie Fremond comme présidente d'élection, appuyé par Mme Joanie Robichaud.

AGA-2025-2026-04 Adopté à l'unanimité.

7.3 MISE EN CANDIDATURE

7.3.1 QUATRE POSTES PARENTS

Sont en fin de mandat :

Sabrina Houle
Agathe Arsenault
Pascale-Julie Leblanc

Sont proposés :

Proposé	Par	Appuyé par
Pascale-Julie Leblanc	Amélie Bélanger	Agathe Arsenault
Mélanie Parent	Léa Bourdages Perrault	Vikie Arsenault
Vincent-Olivier Bastien	Nancy Audet	Vikie Arsenault
Lucie Lamarre	Odrée Robichaud	Amélie Bélanger
Agathe Arsenault	Lucie Lamarre	Vincent-Olivier Bastien

Aucune autre proposition n'est soumise c'est donc la fin de la période de mise en candidature

Pascale-Julie Leblanc	Accepte
Mélanie Parent	Accepte
Vincent-Olivier Bastien	Accepte
Lucie Lamarre	Refuse
Agathe Arsenault	Refuse

M. Ulys Bourassa Cousin est proposé pour agir à titre de substitut et il accepte.

7.3.2 DEUX POSTES MEMBRES DE LA COMMUNAUTÉ :

Les deux postes provenant de la communauté seront proposés par le conseil d'établissement.

7.3.3 UN POSTE PROFESSIONNEL. LE DU CSSRL :

Le poste sera comblé par le conseil d'établissement.

7.4 ÉLECTION

Les 3 postes de parents sont comblés sans élection et élus par acclamation.

M. Vincent-Olivier Bastien propose la fermeture de la période électorale.

7.5 PRÉSENTATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Les nouveaux membres du conseil d'établissement pour un mandat de 2 ans soit 2025-2026 et 2026-2027 sont : Pascale-Julie Leblanc, Mélanie Parent et Vincent-Olivier Bastien.

SUBSTITUTS :

Pour une durée d'un an : Ulys Bourassa Cousin

8. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La séance est levée à 18h38.

AGA-2025-2026-05 Adopté à l'unanimité.